

Le Mordant-Diable et sa légende...



*Qui ne connaît pas le Mordant-Diable et sa légende n'est pas Allegras...!
Cette légende est la première chose qu'entend le voyageur quand il arrive au relais. Avant même d'être descendu de cheval. Une légende qu'aurait laissée Jehan Froissart remontant du Béarn, s'en retournant en sa Picardie natale, sur son destrier gris accompagné de son grand lévrier tueur de loups.*

La légende du Mordant-Diable

Selon la légende, cela se serait passé à *Grazac*, faubourg d'*Alegre*, au Moyen Âge. Les bandes de mercenaires couraient encore le pays ravagé par les *meschefs*, *touillis* et *revels* de la guerre de Cent Ans.
Il était une fois...

Il était une fois, un puissant baron seigneur d'Allègre qui imposait sa loi entre volcans et plateau granitique. Il était lourdement endetté. Mais nul créancier, gros fermier ou petit paysan, n'osait lui réclamer son dû tant il terrorisait ses vassaux et le petit peuple de sa baronnie.

Un soir cependant, dans une des tavernes, un brave sergent, qui avait fort abusé de vin au miel et aux épices, se vanta ! Il se prétendit capable de monter au château et de revenir avec tout l'argent des dettes !

Comme ça ! Toutes d'un seul coup !

V'houaï ya !

Fut-il le Diable en personne, clamait-il, je **mordrai** ce pendable seigneur baron jusqu'à ce qu'il paye !

Dé Diou ! Oh bougre !

Et pouf... Il s'était endormi avachi tout d'une pièce sur la table, renversant son gobelet qui avait tinté en rebondissant sur le dallage.

Il ronfla tout son saoul la nuit durant...

Le lendemain matin, dégrisé mais ne pouvant perdre la face, v'là not' pov' sergent qui se met en chemin. A pas hésitants, il monte tout tremblant au pied de la forteresse perchée au sommet du Mont-Boury.

Pas bien costaud, not' sergent. Frêle carcasse.

Pas bien grand ni bien épais.

Plutôt du pouji que du dzai...

Pas trop capable non plus.

Mais comme chacun sait, les incapables osent tout !

C'est même à ça qu'on les reconnaît...

Moins essoufflé qu'effrayé, il se racle la gorge.
Il avale sa salive, hésite, hésite encore, et, tout tremblant il cogne à la lourde porte en bois bardée de gros clous forgés en fer et de renforts massifs.
D'une voix plus blanche que blanc, il susurre...
Euuhhh...

Un capitaine barbu et pansu, le casque à visière vissé sur le crâne, le *gambison* rouge retroussé jusqu'aux coudes, et l'épée au côté, l'empoigne et le fait entrer. Suspendu au bras du capitaine, ses petites jambes pédalant dans le vide, il traverse la cour d'honneur où le moindre chuchotement résonne jusqu'à Bar. Derrière lui les battants se referment, menaçants, dans un grand bruit de tonnerre.
Le hissant devant lui, le capitaine lui fait escalader l'escalier de pierre et hurle pour annoncer le sergent déjà liquéfié et qui claque des dents...

Le capitaine le pousse dans la grande salle voûtée. D'énormes bûches flambent en crépitant dans l'immense *cantou* armorié d'une tour blafarde sur champ de gueules et de sang.
De lourdes tapisseries pendent aux murs, accrochées aux plus hauts portants pour couper le froid. Les fenêtres ne laissent passer qu'un peu des faibles lueurs du matin. A l'Est de Bar le ciel est aussi pâle que le gracile sergent.
La silhouette du féroce baron, vautre dans son fauteuil de bois noir sculpté de têtes de lions, se détache à peine de l'ombre, tout à côté du lourd plateau sur tréteaux garni de pâtés gras fumants, de lièvres ruisselants et de cuissots brûlants.

Spectral !

D'un vaste geste, des plus équivoques, le baron fait mine d'inviter not' *piot* sergent à s'approcher.
Sacca-te drole...

Partagera-t-il son repas du matin ? Un peu d'admiration lui vient-il en face de ce courageux petit bonhomme ?

Notre fluët messenger entrouvre la bouche...

Il songe aux mille excuses dont il a l'intention de fleurir le prologue à ses futures explications...

Il cherche le premier mot des prolégomènes de son éloge...

Mais il n'a même pas le temps d'en articuler le commencement du début que le baron fait accourir son forgeron ! Dès la veille au soir ses espions l'ont instruit des vantardises avinées.

De son immense bras gauche le maréchal-ferrant immobilise not' coquelet bec ouvert et de sa poigne droite, *bracelée* de cuir, lui arrache une à une toutes les dents...

Enfin, celles que les chicots n'avaient pas déjà ruinées !

D'un grand coup de pied (là que la décence nous interdit de nommer) le sergent désespéré et sanguinolent est jeté au bas des redans de la forteresse, sous les rires énormes du baron...

Et sous les quolibets populaires...

D'où le dicton *coquinou* : « *un seul dieu honoreras, d'un Allegras te méfieras* » ?
Mais non mais non, c'est juste un « bon mot » pour la rime !

Depuis ce triste jour, le malheureux sergent, figé dans la pierre, et surnommé Le Mordant-Diable hurle sa douleur chaque jour où le grand vent du midi burle sur Allègre.

Et il burlait alors assez souvent...

Au-delà de la légende :

Un visage nommé Mordant-Diable.



Une famille réside à Allègre depuis le XIV^e siècle, les Grellet¹.

Notaires et élus locorégionaux, les membres de cette famille installés à Allègre, ont eu accès à un grand nombre de documents et sont devenus influents localement.

Par un mariage avec une baronne du Saint-Empire, Emmanuel, aîné mâle de sa génération des Grellet de La Deyte est devenu baron.

Une baronne française ne transmet pas son titre à son époux.

Une baronne du Saint-Empire le transmet.

Leurs descendants du XX^e siècle, Pierre puis Alain, ont légué aux Archives départementales de la Haute-Loire, leurs parchemins et papiers accumulés au fil des siècles. Ils forment une somme de 135 dossiers, cartons, valisettes et rouleaux sous la cote 99J².

Dans ces dossiers on trouve maintes pièces originales et des copies authentiques très précieuses dont il faut saluer l'importance.

En 1929 Pierre Grellet a publié un ouvrage³ qui regroupe les travaux de son père Emmanuel et de son grand-père Félix.

Il était battu sur le fil par Georges Paul, en relation y compris familiale avec les Grellet, qui avait publié dès 1927⁴. Georges et Pierre Paul avaient pu consulter les archives Grellet à Allègre. Ils en avaient rectifié de nombreux détails. Ils intervenaient plus professionnellement que les Grellet qui le faisaient en érudits traditionnels, en « curieux » du XIX^e siècle.

¹ Famille originaire du Berry, arrivée à Allègre vers 1385 dans la troupe de Morinot de Tourzel. Diverses branches, bourgeoises ou nobles, ont résidé en Auvergne et en Velay. L'une d'elles, ayant acquis le fief de La Deyte-sur-Arlanc, non loin de Saint-Victor, a pris le nom de Grellet de La Deyte au début du XIX^e siècle.

² Cote 2016, provisoire. L'association des Amis d'Allègre a mené un pré-inventaire informel de 2006 à 2012. Le fonds 99J n'est pas ouvert au public. Il est consultable sur autorisation de la famille Grellet. Il contient plus de documents familiaux que d'archives historiques sur le passé historique des seigneurs d'Alegre et Tourzel d'Allègre. Celles-ci se trouvent aux Archives Nationales (AN, BN, etc.), mais aussi dans le fonds Paul Le Blanc. (Bibliothèque de Clermont-Ferrand) et dans la collection Louis Chaleyzer (Bibliothèque municipale de Saint-Etienne et Archives départementales de la Loire. Série CH).

³ « Le château, la ville et les seigneurs d'Allègre ». F et E Grellet. Paris. Picard. 1929.

⁴ « La baronnie et la marquisat d'Allègre ». G Paul. Paris. Champion. 1927.

Via l'informatique d'une part, et internet d'autre part, notre époque a permis aux Amis d'Allègre d'ajouter ou rectifier quelques détails. Les capacités de mémoire, de classement, de mise à disposition d'ouvrages des ordinateurs ont entre-temps fourni une aide dont les siècles précédents ne disposaient pas.

Félix, Emmanuel et Pierre Grellet se sont passionnés pour l'histoire d'Allègre. Détenteurs des archives que nous mentionnions, ils avaient des atouts et une légitimité exceptionnels.

Toutefois la passion n'excuse pas tous les débordements.

Ainsi, aux pages 15 à 22 de l'ouvrage « Le château, la ville et les seigneurs d'Allègre », Félix, Emmanuel et Pierre Grellet décrivent les vestiges du château tel qu'ils existaient à leur époque, et qu'ils avaient achetés de façon à les protéger contre le vol de pierres, avant de les transmettre à la commune d'Allègre. Ils ont fait un relevé des ruines, à main levée, non daté⁵, que ce site des Amis d'Allègre présente par ailleurs.

Page 21, la note 3 qui se poursuit page 22, doit nous faire réfléchir et nous interroger.

Note 3. « *Les nombreuses fouilles faites dans les ruines du château n'ont mis à découvert aucune sculpture.*

Les anciens se souviennent pourtant d'avoir vu, sur le terrassement qui aboutissait à l'un des angles de ce vieux manoir, une statue taillée grossièrement dans la pierre, usée et mutilée par le temps, et dont l'aspect général et la physionomie étrange inspiraient une sorte de terreur. On la désignait par ces mots sinistres et expressifs : Mordant Diable, que l'on commentait par cette légende orale.

« La tradition rapporte que le seigneur d'Allègre, homme vicieux et méchant, ayant contracté des dettes considérables (...) lui arracha successivement toutes les dents. Après que cette cruelle opération fut terminée, on le renvoya sans l'entendre ».

On nous évoque une légende.

Puis, sans rupture de ton, on nous cite des faits historiques bien réels.

Il y a là un mélange volontaire, abus, tromperie.

La tromperie commence par :

« Les anciens se souviennent pourtant d'avoir vu, sur le terrassement qui aboutissait à l'un des angles de ce vieux manoir, une statue taillée grossièrement dans la pierre, usée et mutilée par le temps, et dont l'aspect général et la physionomie étrange inspiraient une sorte de terreur. (...) ».

Après le texte de la légende, la tromperie se poursuit en accréditant que la légende fut un fait historique :

« C'est pour conserver le souvenir de cet acte odieux et maintenir son prestige de craintes que le marquis d'Allègre⁶ fit sculpter en pierre l'image grossière de ce pauvre sergent montrant sa mâchoire mutilée et qu'on appelait par dérision le Mordant Diable ».

Tout à l'heure on commentait le Mordant-Diable « *par cette légende orale* » et soudain cela devient « *un acte odieux* » dont un marquis d'Allègre veut perpétuer le souvenir pour que le peuple continue à le craindre... De la légende nous voilà transportés dans l'Histoire.

⁵ Peut-être dans la première moitié du XX^e siècle.

⁶ Nous aimons la légende du Mordant Diable et savons que beaucoup imaginent qu'elle a une origine réelle à cause des écrits de M. Grellet. Pour éviter toute confusion nous avons préféré la situer à une époque beaucoup plus lointaine. Par exemple le XIV^e siècle. C'est pourquoi nous évoquons « un baron » et non pas un marquis. Allègre sera marquisat au XVI^e s : 1576.

Pour faire encore plus vrai, M. Grellet ajoute :

« *Les grands jours d'Auvergne nous ont révélé des actes semblables de cruauté ; mais alors, du moins, le châtement s'éleva jusqu'à la hauteur du coupable* ».

Il poursuit non sans perversité :

« *Cette légende n'étant appuyée sur aucun document, il ne nous a pas été possible de la vérifier ni d'identifier le seigneur d'Allègre auquel elle serait imputable. Toutefois, si une hypothèse était permise, on inclinait à l'attribuer à Christophe II, marquis d'Allègre après son cousin Yves IV, (...).*

« *Il n'est pas douteux que Christophe II était rude, vindicatif (...)* ».

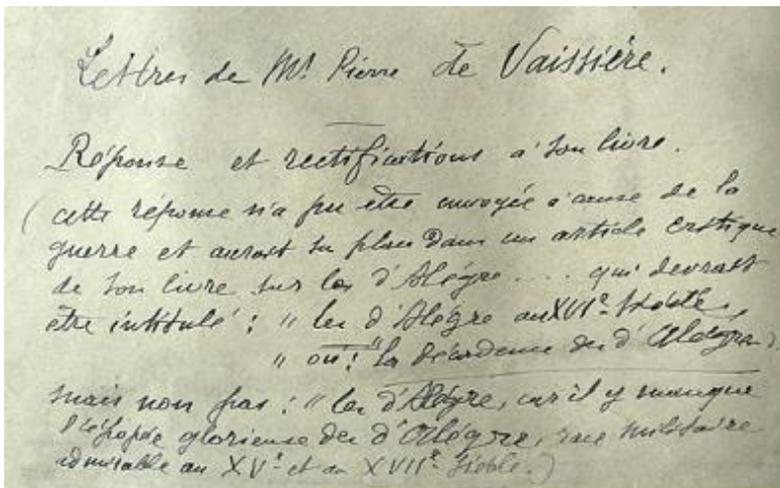
Suivent des justifications à l'appui de la thèse de Félix et Emmanuel que Pierre Grellet diffuse en publiant l'ouvrage de son père et de son grand-père, et qu'il sait fausse.

Qu'est-ce qui nous permet de telles affirmations ?

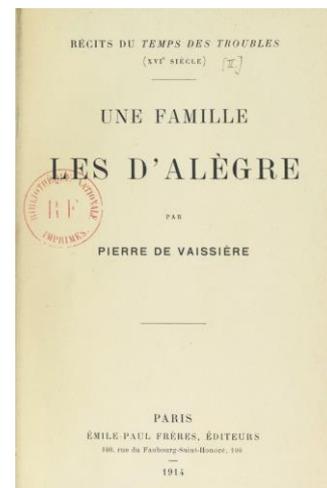
Au sein du fonds Grellet (99J, dossier 49⁷), se trouve une lettre d'Emmanuel Grellet de La Deyte, faisant réponse, à l'attention de Pierre de Vaissière⁸ à propos d'un livre que prépare ce dernier sur les Tourzel d'Allègre au XVI^e siècle et dont le titre n'est pas encore arrêté⁹.

A cette époque Pierre de Vaissière prépare deux livres. L'un sera publié sous le titre « *Les Duprat et les d'Alègre* » en 1912. L'autre est « *Récits du temps des troubles. Une famille, les d'Alègre.* » Publié par Émile-Paul Frères en 1914.

La note Grellet indique que les remarques n'ont pas été envoyées (puisque la lettre ne l'a pas été) et qu'elles seront placées dans un article critique qui n'a peut-être pas vu le jour.



Lettres de M. Pierre de Vaissière.
Réponse et rectifications à son livre.
(cette réponse n'a pu être envoyée à cause de la guerre et aurait pu paraître dans un article critique de son livre sur les d'Alègre... qui devrait être intitulé : « Les d'Alègre aux XVII^e siècles, ou : La décadence des d'Alègre »)
mais non pas : « Les d'Alègre, car il y a toujours l'histoire glorieuse des d'Alègre, sans oublier son fondateur au XV^e et au XVII^e siècles.)



Lettre d'Emmanuel Grellet
et le livre publié par Pierre de Vaissière « (...) Les d'Alègre ».

La note sur papier bleu est la remarque qui correspond bien à la page 11 de l'ouvrage publié. (lettre ci-dessous)

Emmanuel Grellet y fait une importante confidence : « *je me demande si mon père n'eût pas mieux fait de garder pour lui le potin de Mordant Diable* ».

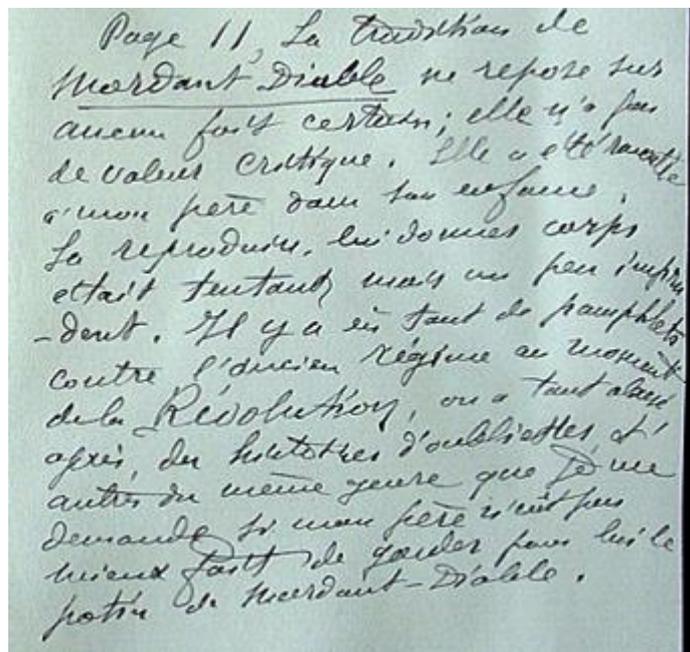
Il reconnaît pour sa famille la paternité de la légende du Mordant-Diable.

Mais surtout il reconnaît et regrette d'avoir sciemment mêlé légende et Histoire.

⁷ Cote communiquée par René Bore. Association des Amis d'Allègre.

⁸ Pierre de Vaissière, né à Aurillac. 1867-1942.

⁹ Emmanuel Grellet pense que le titre devrait être « *Les d'Alègre au XVI^e siècle* » ou « *La décadence des d'Alègre* » et non pas « *Les d'Alègre* »... Ni l'un ni l'autre ne sera le titre choisi par Pierre de Vaissière.



C'est ce point précis que nous souhaitons faire connaître.
Il ne s'agit pas de contester la légende, bien au contraire.
Nous contestons le lien volontaire fait entre la légende inventée et la réalité de l'histoire d'Allègre.

Emmanuel¹⁰ laisse entendre que son père Félix¹¹ aurait inventé la légende du Mordant-Diable. Lui-même l'aurait perpétuée et son fils Pierre¹² diffusée. La lettre du fonds 99J-49 n'est pas datée. Elle est un peu antérieure à 1912.
Créer la légende du Mordant-Diable fut une excellente idée. Les habitants d'Allègre connaissent tous cette légende. Elle fait partie du Patrimoine de notre cité.

De tous temps en tous lieux on a expliqué l'inexplicable ou délivré des messages *subliminaux* par voix et voie de légendes.

En ce cas précis, l'abus est d'avoir insinué que Christophe II a réellement commis les atrocités imaginaires de la légende : *« pour conserver le souvenir de cet acte odieux et maintenir son prestige de craintes (...) le marquis d'Allègre fit sculpter en pierre l'image grossière de ce pauvre sergent montrant sa mâchoire mutilée (...) »*.

Christophe II fut « un bouillant personnage ».

Il est fils de Christophe (tantôt catholique, tantôt Protestant) et d'Antoinette du Prat (alias Duprat), Protestante. Il est petit-fils de Gabriel qui vit principalement en Normandie. Va se jouer la succession prestigieuse de Gabriel (~1495-~ 1539, baron d'Allègre, seigneur de Saint Just et de Meilhaud, etc.) et le titre de premier marquis d'Allègre (1576, sous Henri III).

À la même époque, les héritiers d'Henri II (1519-1559) et leurs grands capitaines s'entre-déchirent pour sa succession. Ils plongent le royaume de France dans des guerres civiles et de religion qui dureront jusqu'à Louis XIII.

Pris dans ces guerres, et eux-mêmes de religions différentes, les cinq fils de Gabriel, leurs cousins germains, et la génération qui suit, vont se passer au fil de l'épée.

Christophe II n'échappe pas à cette « règle ». Mais on en dirait autant de ses contemporains. Il ne se réfugie pas en Italie comme le dit Emmanuel Grellet. Il

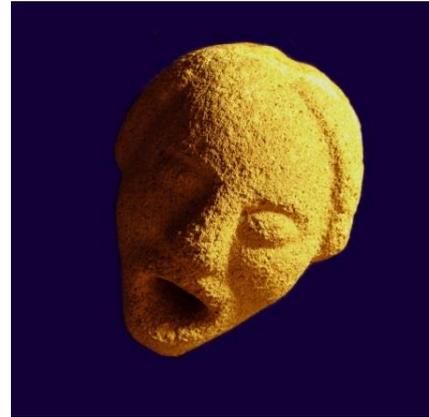
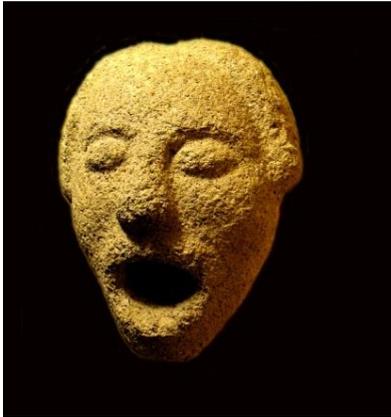
¹⁰ Emmanuel Grellet de la Deyte. Né à Allègre. 1850-1927.

¹¹ Félix Grellet, père d'Emmanuel. Né à Riom. 1813-1879

¹² Pierre Grellet de la Deyte. Né à Riom. Petit-fils de Félix. Fils d'Emmanuel. 1880-1975.

est condamné à y compenser par des services militaires la mort du baron de Hallot qu'il a assassiné ou fait assassiner en 1592.

On ne gommara pas ses excès, mais on veillera à placer la vie de Christophe II, de ses frères, sœurs et cousinages dans son contexte particulier. En 1592 on n'avait certainement pas oublié le massacre de la Saint-Barthélemy de 1572 !



Le « visage » nommé Mordant-Diable existe bel et bien.

Mais alors, si le Mordant-Diable n'est pas la tête d'une statue, de quoi s'agit-il ? De quand date cette sculpture et d'où vient-elle ?

On n'en connaît absolument pas la provenance.

Une telle pierre peut avoir été achetée et rapportée de n'importe où. Aucun document connu ni facture n'explique sa provenance. La coiffure du personnage est plutôt médiévale mais elle ne date pour autant pas la sculpture. Il est érodé, ce qui ferait penser à une certaine ancienneté.

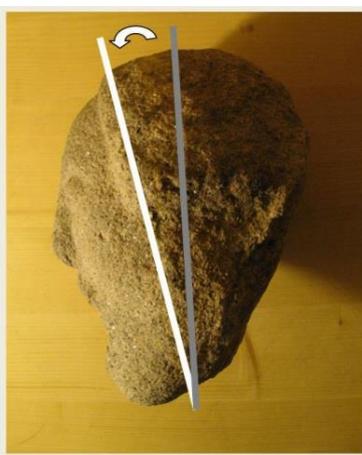
Un regret : on aurait aimé trouver une note indiquant où se trouvait la fontaine d'où provient le Mordant-Diable ! La « fontaine d'Armand » qui exista à la limite Nord de Grazac, non loin de l'église ?

De quoi s'agit-il ?

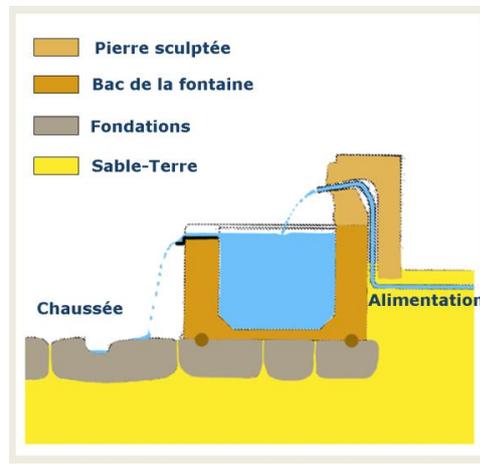
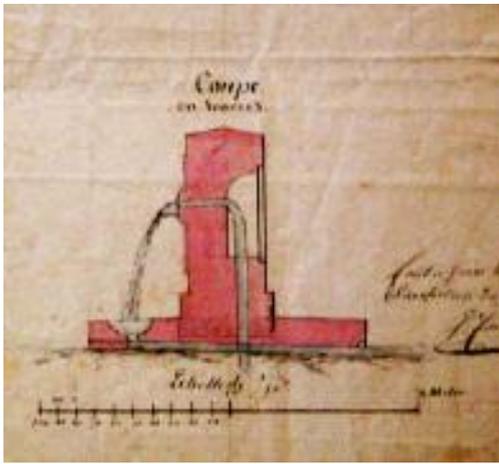
Nous avons en main cette tête et l'avons étudiée (27cmx21cmx20cm).

De toute évidence, c'est un mascarón de fontaine détaché d'une pierre plus grande dont seule la face était sculptée en demi-bosse. L'arrivée de l'alimentation d'eau parvient sur l'arrière et « la bouche » ronde est le passage du tuyau d'écoulement.

Le visage est légèrement incliné vers le bas de façon à orienter le jet.

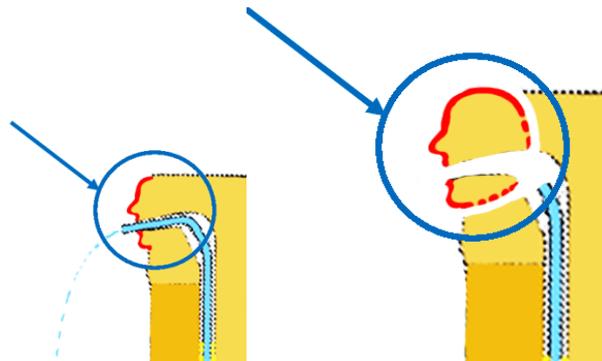


Pour mieux comprendre la façon dont est sculpté ou rapporté un mascarón sur une fontaine, voyez ces schémas de fontaines anciennes.



Il n'a pas été difficile de détacher le mascarón Mordant-Diable de la pierre dans laquelle il était sculpté.

Mascarón de fontaine dit « Mordant-Diable »



Les mascarons sont des visages humains au naturel ou *grotesques*, ou des têtes animales, notamment de lions. Ils sont sculptés dans les pierres du devant de la fontaine. L'accès à la tuyauterie se fait en déplaçant ces pierres ou, plus aisément, par l'arrière. L'eau finit par éroder la partie inférieure de la sculpture. C'est pourquoi nombre de mascarons sont rapportés, en pierre ou en bronze.



Ci-dessous, deux mascarons de fontaine visibles au château de Cordès qui appartient aux Tourzel d'Allègre (photos communiquées par René Bore).



En conclusion.

Nous avons souhaité rétablir « la vérité du Mordant-Diable » car il nous est fréquemment apparu que beaucoup de nos concitoyens étaient convaincus qu'il s'agissait réellement d'une statue du château perpétrant une atrocité commandée par un marquis d'Allègre au XVIe siècle.

Nullement. C'est un mascarone de fontaine. Sous certains angles son visage semble un peu tragique. Sous d'autres angles il fait penser à un personnage endormi. Regardé de très près il semble que ses yeux aient été martelés pour créer des pupilles. De masque endormi il serait alors un masque éveillé...

Le trou rond de sa bouche n'est pas un cri de douleur...

C'est seulement le passage d'un tuyau...

Nous tenons à ne nullement nuire à la popularité de sa légende !

Laisser croire que le Mordant-Diable est la tête mutilée d'une statue demandée par Christophe II pour faire peur à ses sujets, a été une faute que ses auteurs ont reconnue et regrettée par une lettre du fonds 99J.

Oublions que le Mordant-Diable fut une statue du château ! C'est un mascarone de fontaine dont la provenance reste inconnue.

Conservons la légende pour ce qu'elle est !

Racontons-la toujours et encore aux enfants et à nos visiteurs !

